



PRÉFET des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Pau, le 21 mars 2019

Pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative

Coordination administrative:

Affaire suivie par : Anne GANDRIEAU Ligne directe

Courriel

: 05.47.41.33.51

: anne.gandrieau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Maire Mairie d'Assat 22 rue Judée

64510 ASSAT

La directrice départementale de la cohésion sociale

Objet: Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Assat tel qu'il a été arrêté par le conseil municipal du 21 février 2019.

J'ai le plaisir de vous informer que je n'ai pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet des Pyrénées-Atlantiques et par subdélégation,

Le chef de pôle Jeunesse, Spørts et Vie Associative,

Philippe ETCHEVERRIA